walderwyss



Thomas P. Müller

Dr. iur., Avocat, Avocat spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier
Associé
Téléphone +41 58 658 55 04
thomas.p.mueller@walderwyss.com

Thomas P. Müller est associé chez Walder Wyss et conseille des entreprises suisses et étrangères, ainsi que des institutions et organismes publics dans tous les domaines du droit de l'immobilier et des infrastructures (développement et réalisation de projets, droit du bail commercial, transactions immobilières, financements), en matière de santé tout comme dans le cadre de collaborations entre secteurs privé et public (partenariat public-privé, marchés publics, privatisations). Thomas P. Müller est maître de conférences dans le cadre du programme de Master en droit administratif de l'Université de Bâle et membre du réseau d'experts de l'Association PPP Suisse. Il donne des conférences et est l'auteur de nombreuses publications dans les domaines susmentionnés.

Thomas P. Müller a étudié à l'Université de Bâle (lic. iur. en 1990, Dr. iur. en 1996, summa cum laude) et est spécialiste FSA en droit de la construction et de l'immobilier. Avant de rejoindre Walder Wyss en 2006, il a travaillé en tant que greffier auprès du tribunal de district de Laufenburg et du tribunal administratif du canton d'Argovie, en tant qu'assistant et chargé de cours à l'Université de Bâle, et en tant qu'avocat au sein d'un cabinet basé en Argovie et à Bâle.

Thomas P. Müller parle allemand, anglais et français. Il est inscrit au registre des avocats du canton de Zurich.

Walder Wyss SA
Avocats

Téléphone +41 58 658 58 58
reception@walderwyss.com

www.walderwyss.com
Zurich, Genève, Bâle, Berne, Lausanne, Lugano

Publications choisies

Clarifications (et imprécisions) du Tribunal fédéral concernant les contrats conclus de façon prématurée en violation du droit des marchés publics
par Thomas P. Müller et Martin Zobl
5 août 2025

Bundesgerichtliche Klärungen (und Unschärfen) zu verfrüht abgeschlossenen Beschaffungsverträgen
par Thomas P. Müller et Martin Zobl
5 août 2025

Handkommentar zum Schweizerischen Beschaffungsrecht: Kommentierung von Art. 52 bis 54
par Hans Rudolf Trüeb, Thomas P. Müller, Florian Roth, Felix Tuchschmid, Ramona Wyss et Martin Zobl
16 novembre 2020

PPP und Lex Koller
par Thomas P. Müller
1 juillet 2010

Zur Vertragsstruktur von projektfinanzierten PPP
par Thomas P. Müller
1 janvier 2010

Vous trouverez la liste complète des publications sur le site:
https://www.beschaffungswesen.ch/fr/avocats/thomas.p.mu